
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 septembre 2019 à 20 h 30

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir la révision des loyers des logements communaux. L'augmentation par rapport à l'indice des loyers serait de 1,74 %. Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas appliquer cette augmentation mais de limiter cette évolution à 1,5 % compte tenu de la progression du coût de la vie et du contexte économique. De plus, cette augmentation ne s'effectuera qu'à partir du mois d'octobre au lieu de juillet.

Le conseil municipal décide de faire un dossier de demande de subvention pour l'extension du cimetière communal. Le montant de ces travaux s'élève à 47 500 € HT. Une demande de subvention sera effectuée au conseil départemental et à l'état. Les travaux sont prévus pour le 2^{ème} semestre 2020.

Concernant la sécurisation du Bourg, la demande de subvention pour la 3^{ème} tranche sera effectuée au mois de mai pour que les travaux soient commencés au 2^{ème} semestre 2020 et sera géré par le nouveau conseil.

Pour la toiture de l'église, une demande de subvention sera faite au mois de mai. L'étude effectuée par l'ATEC87 prévoit des travaux pour 118 000 € HT. Un maître d'œuvre va être sollicité.

Les travaux concernant le préau et la chaudière sont terminés. La chaudière va être mise en service au début du mois d'octobre.

Tous les projets prévus en 2019 sont achevés et la commune a reçu des subventions et d'autres sont en attente de virement pour ces projets.

A partir du 1^{er} janvier 2020, c'est la communauté de communes Porte Océane du Limousin qui gèrera l'eau et l'assainissement conformément à la législation.

Des devis de plomberie, d'électricité et de plaquiste vont être demandés pour terminer l'aménagement du bâtiment communal.

Le cross communal aura lieu le 2 novembre 2019 et le 12 janvier 2020 aura lieu sur le même terrain le cross départemental.

Le Noël des enfants de la commune avec le père Noël aura lieu le 15 décembre à 15 heures à la salle des fêtes.

A Chéronnac, le 26 septembre 2019.
Le Maire,